



# RAPPORT SUR LES FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

**PRÉSENTÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE OLIVIER DUMAIS,  
LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2022**

Dans les dernières semaines, la Municipalité a obtenu les états financiers et le rapport du vérificateur externe de l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2021 tel que vérifié par la firme de comptables professionnels agréés Blanchette Vachon et Associés.

Les états financiers dressent également l'état du solde des divers fonds réservés au 31 décembre 2021. L'excédent de fonctionnement non affecté se solde donc à 2 118 288 \$ comparativement à 2 815 398 \$ pour l'année antérieure. Quant au fonds de roulement, le solde disponible est de 743 028 \$, alors qu'il était de 645 851 \$ en 2020.

L'endettement total net à long terme au terme de l'exercice financier se soldait à 18 984 518 \$ en augmentation de 5 405 977 \$ par rapport à la fin de l'exercice financier 2020.

L'exercice financier 2021 s'est terminé par un excédent des revenus sur les dépenses de 1 802 519 \$. Les revenus totaux ont été de 11 617 173 \$ alors qu'ils avaient été budgétés à 9 590 000 \$. De façon plus concrète, le surplus réalisé en 2021 découle de revenus additionnels et de dépenses non réalisées qui se détaillent sommairement comme suit :

- **Revenus additionnels**

- Croissance des valeurs foncières de 190 500 \$;
- Droits de mutations additionnels de 270 500 \$;
- Vente de terrains industriels pour 903 100 \$;
- Amendes et intérêts additionnels de 54 000 \$;

- **Dépenses non réalisées et économies**

- Élection générale non tenue pour 48 000 \$;
- Salaire et frais de formation en sécurité incendie pour 30 000 \$;
- Économie au contrat de vidange des boues d'étangs aérés pour 34 000 \$;
- Économie en transport et collecte des matières résiduelles pour 61 800 \$;

Dans ce rapport financier, les représentants de la société de comptables professionnels agréés Blanchette Vachon concluaient que les états financiers consolidés présentaient une image fidèle de la situation financière de la Municipalité, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Olivier Dumais, maire

## RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL 2021

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, la Municipalité doit publier la rémunération globale reçue par chaque membre du conseil dans le cadre de ses fonctions.

Membres du conseil	Rémunération	Allocation	Rému. MRC	Alloc. MRC	Régie	Total
Olivier Dumais, maire	28 658.90 \$	14 332.82 \$	3 033.49 \$	1 516.69 \$	1 978.80 \$	49 520.70 \$
Germain Couture, conseiller au siège no. 1	6 822.51 \$	3 411.00 \$				10 233.51 \$
Dave Bolduc, conseiller au siège no. 2	6 822.51 \$	3 411.00 \$				10 233.51 \$
Renaud Labonté, conseiller au siège no. 3	6 822.51 \$	3 411.00 \$				10 233.51 \$
Geneviève Cliche, conseillère au siège no. 4	5 510.21 \$	2 754.90 \$				8 265.11 \$
Stéphanie Martel, conseillère au siège no. 4	1 312.30 \$	656.10 \$				1 968.40 \$
Caroline Fournier, conseillère au siège no. 5	6 822.51 \$	3 411.00 \$				10 233.51 \$
Anick Campeau, conseillère au siège no. 6	6 822.51 \$	3 411.00 \$				10 233.51 \$